

Politique de développement / Présentation du " profil du dividende démographique du Gabon "

Ce qu'il faut savoir

F.B.E.M
Libreville/Gabon

Concept assez méconnu du grand public, mais participant de l'amélioration des politiques de développement durable et inclusif, le dividende démographique a fait l'objet d'une restitution, lundi dernier, à Libreville, par un expert de l'UNFPA, Thierry Zué Asseko, au siège de l'organisme onusien. De retour de dix jours de formation sur cette question, aux côtés d'autres Gabonais, ce dernier a présenté le profil de dividende démographique du Gabon à sa hiérarchie.

UN Gabonais sur trois a moins de 15 ans. Mais pour que ces adolescents, demain devenus jeunes en âge de travailler, contribuent fortement à la création de richesses, il faut investir sur eux dès maintenant. Notamment en les mettant au centre des questions de santé, d'éducation, d'économie, de formation et d'emploi. Voici résumé le principe du dividende démographique. Elle a fait l'objet d'un atelier de restitution lundi au bureau régional du Fonds des Nations-unies pour la population (UNFPA), à Libreville. Le dividende démographique étant, par définition, la croissance économique accélérée qui résulte de la transition démographique d'un pays. De telle sorte que le nombre de personnes à supporter, soigner, scolariser, nourrir et habiller puisse diminuer. Il faut dire que cet atelier, qui esquissait le profil du dividende démographique du Gabon, intervient après le retour de douze Gabonais, partis en formation



Photo : F.B.E.M

Les officiels, dont le représentant-résident de l'UNFPA, Dr Mamadou Kanté (2e par la droite)...

sur cette question le mois dernier à Thiès (Sénégal). Une formation de dix jours initiée par l'UNFPA, en partenariat avec l'État, et à laquelle des techniciens de plusieurs départements ministériels ont pris part. Cet atelier faisait ainsi l'objet d'un compte-rendu de l'expert UNFPA, Thierry Zué Asseko, à sa hiérarchie. En présence du représentant de l'UNFPA au Gabon, Mahmadou Kanté. Lequel était aux côtés, entre autres, du directeur général de la Prospective, Joseph Ibouélé Maganga. De cette restitution, il ressort que le profil du dividende démographique du Gabon a plusieurs facettes. Avec, entre autres, un profil moyen de consommation et de revenu de travail qui montre que la tranche d'âge de 0 à 28 ans, et celle de 59 à 90 ans, consomme plus qu'elle ne produit. Plus inquiétant, cette consommation est supérieure au surplus dégagé par le revenu des personnes de 29 à 59 ans, généralement plus actives. Ceci créé évidemment un déficit financier dans le pays, et qui n'est pas pour dynamiser la croissance économique. L'on retient aussi qu'en ce qui concerne le profil moyen selon le genre, les revenus des hommes sont largement supérieurs à

ceux des femmes dans le cycle de vie. Ce qui ne permet pas un développement inclusif. Soit autant de points qui doivent être corrigés à travers des politiques multisectorielles.



Photo : F.B.E.M

... écoutant l'exposé de Thierry Zue Asseko (debout).

Cette nécessité de captation du dividende démographique s'avère d'autant plus urgente que, comme les données l'indiquent, les jeunes de moins de 30 ans, qui constituent 64% de la

population gabonaise, ne contribuent pas aussi fortement qu'ils le devraient encore à la croissance économique. Ce, pour des raisons multiples. Or, a indiqué l'expert, « depuis

1999, et ce jusqu'en 2050, il y a l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité démographique dont le pays devrait se servir pour générer plus de croissance économique.» Plusieurs pays ont réussi à capter ce dividende démographique, à l'instar des nouvelles nations industrialisées d'Asie, ou encore des pays émergents d'Amérique du Sud, tels que le Brésil. Les experts, par la voix de Thierry Zué Asseko, ont dit leur souhait de voir ce rapport parvenir aux plus hautes autorités du pays. Aussi, prévoient-ils de le finaliser dès janvier prochain, afin de le leur transmettre.

MAIRIE DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Visa de conformité de la DGBFIP :

Date de lancement : 23 novembre 2016
Appel d'offres : N° 002/ ML/2016
Nom du projet : Pose des plaques de dénomination des rues
Source de financement : AIMF/UE.

1. OBJET

La Mairie de Libreville lance un appel d'offres pour la pose des plaques de dénomination de rues sur mur et de poteaux d'adressage dans la ville de Libreville.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est réparti en deux (2) lots suivants :

Lot 1 :

Pose de 859 plaques de dénomination de rues sur mur et de 398 poteaux d'adressage dans les premier, deuxième et sixième arrondissements de Libreville.

Lot 2 :

Pose de 679 plaques de dénomination de rues sur mur et de 314 poteaux d'adressage dans les troisième, quatrième et cinquième arrondissements de Libreville.

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour les deux (02) lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot. Un candidat peut être attributaire des deux (02) lots.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 74 du décret n°0254/PR/MEEDD du 19 juin 2012 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions des articles 71 à 73 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous, après obtention d'un ordre de recette à la porte B6 (Bâ-

timent annexe de l'Hôtel de Ville) et paiement exclusivement à la Recette Perception de la Mairie de Libreville d'un montant non remboursable de 300 000 francs CFA par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

Mairie de Libreville
Secrétariat du Directeur de Cabinet du Maire
Sis au deuxième étage
B.P : 44 Tel. : 06 24 74 56/06 03 26 04
1224 BOULEVARD TRIOMPHAL

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

6. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le lundi 12 décembre 2016 à 11 heures et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 81 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le lundi 12 décembre 2016 à 12 heures dans la salle du Conseil Municipal sise au 2ème étage de l'Hôtel de Ville.

Le Directeur Général du Budget et des Finances Publiques

Jean Fidèle OTANGAULT

Le Secrétaire Général de la Mairie de Libreville

ASSOU HOUNZEGOU

Anniversaire



Mère exceptionnel, admirable.
Epoque adorable, en ce jour spéciale, que le Tout Puissant te comble de ses grâces et qu'il te protège joyeux anniversaire la coco.
Ton époux, tes enfants.